

# *second cycle court*

---

## *les 4<sup>e</sup> expérimentales*

*Depuis octobre 1984, des classes de "4<sup>e</sup> expérimentales" ont été mises en place à la place des 4<sup>e</sup> préparatoires de L.E.P. Pourquoi ?*

*1 - on constate l'inadaptation des C.A.P actuels à la technicité d'aujourd'hui et de demain.*

*2 - on constate l'échec de la filière "seconde spéciale" des lycées techniques qui prolongeait la scolarité des "bons élèves" de C.A.P.*

*3 - par contre, on constate le succès de la filière "première d'adaptation" qui accepte les élèves issus des classes de B.E.P.*

*En conséquence, il faut pouvoir "récupérer" un nombre important d'élèves sortant du collège après la 5<sup>e</sup> afin qu'ils puissent aller en B.E.P après une 4<sup>e</sup> expérimentale et une 3<sup>e</sup> expérimentale en L.E.P.*

*Ces 4<sup>e</sup> expérimentales ont des "régimes pédagogiques" souples que chaque équipe adapte en fonction de l'établissement.*

*Parfois ces classes "tournent" sur plusieurs L.E.P pour appréhender les techniques du tertiaire, du bâtiment et du secteur industriel. Souvent on travaille par groupes de niveau dans chaque matière.*

*Ce qui suit est le projet d'un établissement.*

## ***l'expérience de rénovation du premier cycle (participation du l.e.p de Raon l'Etape)***

### **1. Sa nécessité**

Un des grands objectifs assignés aujourd'hui au système éducatif est de permettre à chaque jeune Français de trouver les moyens d'une insertion professionnelle conforme à ses capacités et à ses goûts.

Monsieur Hubert CURIEN rappelait récemment que nous préparons nos élèves aux métiers de demain ; ce qui suppose que ceux d'hier et d'aujourd'hui se trouveront radicalement transformés lorsque les jeunes auront à exercer une activité professionnelle.

Préparer la jeunesse à faire face à l'évolution des techniques, c'est lui donner dès maintenant les capacités générales qui définissent l'autonomie de la pensée et du comportement.

Le technicien et l'ouvrier professionnel ne peuvent plus être enfermés dans les savoir-faire d'un domaine trop étroit, mais doivent maîtriser des opérations technologiques qui exigeront un constant effort d'adaptation.

### **2. Son cadre réglementaire**

Le Ministère de l'Education Nationale entreprend d'adapter le système éducatif aux exigences de la société économique en mutation permanente.

Il introduit la préoccupation technologique à l'école primaire, demande au collège de donner à tous (c'est-à-dire à ceux qui suivront des filières de formation longues comme aux autres) les moyens de se former à la vie professionnelle, inscrit les L.E.P dans une logique d'élévation des niveaux de formation et de cohérence avec l'évolution du monde économique, encourage le choix des formations technologiques dans les lycées.

Quel que soit le niveau d'enseignement auquel il s'applique, cet effort de rénovation suppose une pédagogie qui suit individuellement les élèves, tienne compte de leurs difficultés et encourage à l'effort et pour tout dire à la réussite.

Un texte du 16 avril 1984 associe les L.E.P à la rénovation du 1° cycle en demandant que des groupes d'élèves de 4° préparatoire (ex-1° année de C.A.P) soient suivis d'une manière particulière afin d'ouvrir l'orientation en fin de troisième vers des formations technologiques d'un niveau supérieur à celui du C.A.P (B.E.P voire seconde de lycée technique).

### 3. Insertion de l'expérience dans le projet éducatif global de l'établissement

Avant la parution de ces textes, notre établissement avait entrepris une expérience destinée à :

- recréer et soutenir la motivation des élèves,
- organiser un suivi individuel,
- évaluer la progression en fonction d'objectifs de formation définis par l'équipe pédagogique elle-même et présentés aux élèves comme "contrat de formation",
- grâce à un repérage plus fin de la progression de l'élève, mettre en place un soutien adapté,
- intégrer à l'évaluation les capacités d'ordre général,
- obtenir une utilisation plus rationnelle et complète des machines.

Les professeurs se sont employés à rédiger l'ensemble des objectifs de formation qui constitue la charte liant élèves et enseignants.

On remarquera qu'il ne s'agit pas là de plaquer un référentiel national type "contrôle continu" à une réalité éducative multiforme dont il ne peut épouser les contours.

Le document réalisé n'a d'autre ambition que d'être une progression qui balise un chemin plus qu'il ne le trace en donnant les repères nécessaires à une évaluation cohérente.

A chaque groupe d'élèves est proposé "une situation d'étude" ou "projet technique". Ce projet aboutit à une réalisation escomptée dans un temps donné.

Il est choisi par l'équipe pédagogique selon deux critères :

- la proximité avec l'intérêt manifesté par les élèves,
- sa richesse en comportements technologiques créateurs de capacités.

Une fois le projet choisi, un professeur tuteur va être chargé de sa mise en œuvre. C'est à lui qu'appartient la tâche de mettre les élèves en demeure et à même de concevoir et de réaliser. Il va créer les conditions de la réussite, évaluer les progrès, soutenir les plus fragiles, apporter les connaissances nécessaires.

Lorsque la réalisation exigera un savoir ou un comportement particulier (approche de la machine, opération de perçage, tournage, fraisage, métrologie, ajustage, tôlerie, soudure, affûtage, automatismes) pour lesquels un entraînement sera nécessaire, il dirigera l'élève vers un poste spécialisé de l'atelier placé sous la responsabilité d'un collègue.

L'élève, nanti d'une "fiche de prescription" sera agrégé à des élèves venus d'autres groupes après d'autres prescriptions.

Au retour dans son groupe d'origine, il remettra au tuteur la fiche de prescription revêtue des observations recueillies sur le poste spécialisé.

Chaque professeur de mécanique est à la fois tuteur d'un groupe et animateur d'un poste spécialisé.

L'atelier de mécanique a fait l'objet d'un réaménagement par secteurs spécialisés: tournage - fraisage - ajustage - métrologie - tôle-soudure - secteurs d'activités technologiques libres.

L'emploi du temps tient compte de la souplesse du système. A l'exclusion du tutorat, les groupes ne sont plus d'une composition fixe, mais, influent des élèves en fonction des prescriptions des tuteurs. Seuls, des seuils d'accueil ont été définis pour des raisons de sécurité. Les mouvements d'élèves sont enregistrés quotidiennement.

La démarche pédagogique du professeur tuteur peut se résumer ainsi :

**a) Définition d'une situation d'étude à proposer au groupe d'élèves**

LE CHOIX de cette situation répond aux exigences suivantes :

- être *adaptée au niveau* et à l'intérêt des élèves
- être définie dans sa *durée*
- être *riche* c'est-à-dire prétexte à la création de performances et de capacités générales
- être *complexe* c'est-à-dire suffisamment ouverte pour ne pas se résumer à un élément de programme ou à une performance et opération uniques (limage, perçage, traitements thermiques, étude du verbe, les proportions, etc...).

LA DESCRIPTION des difficultés d'apprentissage que rencontrera le groupe d'élèves au cours de cette situation sera faite par le professeur tuteur.

Pour cela, ce dernier s'appuie sur sa connaissance des élèves. Il dressera un répertoire des connaissances, savoir-faire et capacités générales nécessaires à la maîtrise finale de la situation.

Cette maîtrise se traduira par la capacité à réaliser des performances du domaine qui seront définies par le professeur comme base d'évaluation de la progression de chaque élève.

**b) Evaluation des acquis amenés par cette situation d'étude**

L'évaluation des acquis propres à chaque élève se fera au fur et à mesure du développement de la situation, en mettant en relation les performances attendues (les performances sont liées à un domaine et décrivent *l'acte* que l'élève est capable d'accomplir dans ce domaine) avec les connaissances, savoir-faire et capacités générales sans lesquels il est impossible d'atteindre la performance qui n'est qu'un RESULTAT.

La mise en place de tous les préalables situés en amont de ce résultat constitue l'essentiel du travail pédagogique de l'enseignant.

Si une performance n'est pas atteinte, cela ne signifie aucunement que l'élève n'est pas en marche vers cette performance. L'essentiel est de pouvoir expliquer où l'élève se trouve bloqué. Ce diagnostic (connaissances manquantes, un savoir-faire insuffisant, une capacité générale au raisonnement autonome mal assise) permet de mettre en place un soutien effectif et individualisé.

Le croisement dans l'évaluation entre PERFORMANCES liées à une discipline et capacités générales interdisciplinaires puisque non liées à un contenu permet une démarche qui va au-delà du simple constat de réalisation ou non réalisation mais explique pourquoi cette réalisation est obtenue ou pas.

L'introduction des capacités générales dans l'évaluation des performances possède aussi l'avantage de donner aux différentes disciplines un langage commun impossible à trouver si l'on se réfère uniquement à des contenus variés par nature.

Si chaque discipline travaille, au-delà des strictes performances attendues, à renforcer les capacités générales, il peut s'établir une véritable solidarité inter-domaines.

**Performances atteintes**  
(Utilisation des savoirs et savoirs-faire du domaine dans une situation donnée)

Mission n° : \_\_\_\_\_  
durée : \_\_\_\_\_

CAPACITÉS GÉNÉRALES							
<b>S'INFORMER :</b> rassembler le matériel nécessaires à la conception d'un projet							
- RECONNAÎTRE							
- COMPARER							
- CHOISIR							
<b>COMPRENDRE :</b> Organiser à l'aide de symboles les différentes phases du travail qui conduisent à une réalisation.							
- ETABLIR DES RELATIONS (ex. : causes - conséquences)							
- ORDONNER :							
- ORGANISER :							
<b>DÉCRIRE PAR SYMBOLES :</b>							
- DÉCODER : (interpréter des conventions d'écriture, un vocabulaire)							
- CODER : (utiliser des conventions d'écriture, un vocabulaire)							
<b>EXERCER UN JUGEMENT CRITIQUE :</b> Comparer la réalisation obtenue et d'autres possibles							

#### 4. Conséquences de cette organisation pédagogique sur le suivi des élèves

S'il est bien convenu que *les performances* constituent les repères d'évaluation puisqu'elles représentent les **RESULTATS** obtenus par chaque élève dans un domaine à partir d'une situation d'étude donnée; les *capacités générales*, quant à elles, indiquent le rythme d'acquisition et expliquent les éventuels blocages rencontrés par l'élève.

Très tôt, dans un groupe, des différences notables vont apparaître entre les élèves; différences qui vont tenir au rythme plus ou moins rapide d'acquisition des performances.

Une observation sur un trimestre nous a permis de repérer trois groupes dans l'ensemble constitué par les 60 mécaniciens de 4<sup>e</sup> engagés dans l'expérience depuis la rentrée.

23 ELEVES
Gr A

Progression rapide vers les performances retenues dans la première situation d'étude.

Cette rapidité s'explique par :

- des capacités générales correctement assises,
- des connaissances antérieures qui ont pu se réactualiser au moment opportun,
- des savoir-faire acquis sans faille.

20 ELEVES
Gr B

Difficultés dans l'acquisition de certaines performances.

Nécessité d'affermir certaines capacités générales, d'apporter des connaissances mal assimilées donc inopérantes.

17 ELEVES
Gr C

Peu de performances sont atteintes.

Partout des blocages apparaissent :

- capacités générales difficiles à mettre en œuvre,
- connaissances peu sûres,
- savoir-faire hésitants.

Ces trois diagnostics ont été rendus possibles par une démarche pédagogique qui évalue individuellement les élèves d'un groupe et sait dépasser

le constat de réalisation ou de non réalisation de la performance en recensant et expliquant les difficultés rencontrées par l'élève.

A chacun des trois groupes, nous allons appliquer une thérapeutique adaptée dont l'ambition est d'aider chacun à parvenir au-delà de ce qui est obtenu aujourd'hui.

*Au groupe A*, nous allons proposer une progression plus rapide, des situations d'études multi-techniques, un renforcement des capacités générales déjà très correctes.

L'enseignement technologique participera, à égalité avec l'enseignement général, au développement de ces capacités.

Le but visé sera d'élargir l'orientation en fin de 3<sup>e</sup> (juin 1986) vers les classes de B.E.P, voire de seconde de lycée technique.

*Le groupe B* travaillera à un rythme qui tiendra compte des difficultés rencontrées. Ces difficultés doivent être surmontées en cours d'année scolaire. Certains élèves pourront alors rejoindre le groupe A.

*Le groupe C* est constitué d'élèves dont les chances actuelles d'obtenir un C.A.P sont minces. Un soutien portant sur les handicaps repérés pour chaque élève doit permettre de conduire le groupe aux performances requises par le C.A.P.

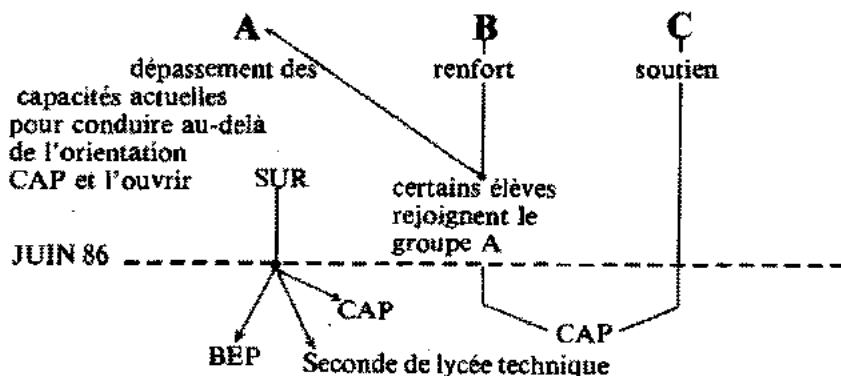
Pour chacun des trois groupes, la stratégie est commune puisqu'elle tient dans la volonté de conduire chacun vers le sommet de ses capacités.

## 5 - Les étapes de sa mise en œuvre

SEPT 84 60 élèves de 4<sup>e</sup> préparatoire mécanique sont engagés dans l'expérience

DEC 84 évaluation individuelle en performances et capacités  
générales constitution de 3 groupes

JANV. 85 mise en place de la nouvelle structure :



En fin de quatrième, les 60 élèves sont répartis en deux divisions dont l'une aura acquis les caractéristiques d'une *quatrième d'orientation technologique* et l'autre conservera les objectifs d'une division traditionnelle mécanique.

L'organisation peut être décrite selon le schéma suivant :

Réalisation : - évaluation des capacités atteintes par chaque élève  
(dessin industriel)

